

## Discours médiatique VS réalités des personnes migrantes en Tunisie: quel traitement de la question par les médias tunisiens et communautaires?

A l'occasion du lancement du projet ADPEV - Accès aux Droits pour les Personnes Etrangères Vulnérables



### Contexte et objectifs du débat

Le traitement médiatique des questions migratoires reflète le caractère polémique, complexe et politique de ce sujet dans nos sociétés : il véhicule souvent des mythes, des représentations erronées et/ou partielles sur les personnes migrantes ou sur les effets des mouvements migratoires mixtes. Ce constat concerne aussi bien les médias nationaux que les médias dits « communautaires »<sup>1</sup>, qui se développent de plus en plus et représentent une source majeure d'information pour les personnes migrantes. Ce biais est généralement renforcé durant les périodes de crise, comme cela a été notamment le cas lors de la première vague de la crise du Covid-19 au printemps 2020.

Face à ces constats et au début d'une deuxième vague de crise du Covid-19, Terre d'Asile Tunisie a souhaité ouvrir un dialogue entre journalistes et acteurs associatifs de la migration : tout d'abord, partageons-nous tous ces constats ? Ensuite, comment pouvons-nous les expliquer, les comprendre ? Enfin, comment travailler à une narration alternative de la migration qui soit plus juste, plus respectueuse des personnes concernées, mais aussi plus inclusive et innovatrice ?

Ce débat marquait le lancement officiel du projet ADPEV « Accès aux Droits pour les Personnes Etrangères Vulnérables » mené par Terre d'Asile

<sup>1</sup> Dans ce contexte, le terme « médias communautaires » se réfère aux médias créés et alimentés par des personnes migrantes dans un pays de transit ou d'accueil.

Tunisie. Ce dernier fait partie du programme « Amélioration du fonctionnement de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (APJust) » co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, et mis en œuvre par ce dernier. Le projet ADPEV vise à améliorer l'accès à l'information de toutes les personnes concernées sur les droits des personnes migrantes. Etant donné que le droit à l'information et à la connaissance est un droit fondamental des individus et crucial pour faire respecter ses propres droits, se questionner sur le rôle joué ou à jouer par la presse, les radios ou les réseaux sociaux au bénéfice des migrants, mais aussi des citoyens d'un pays donné, est donc central..

### Intervenants

**Sherifa Riahi**, Terre d'Asile Tunisie

**Monica Martinez**, Conseil de l'Europe

**Haifa Mzalouat**, Inkyfada

**Malek Khaldi**, Shems FM

**Aboubacar Dobe**, Radio Libre Francophone

**Jean Fidel Daba**, Afroplanète

### Participants

30 personnes parmi lesquelles des journalistes étrangers et tunisiens, représentants d'organisations tunisiennes, internationales et communautaires, représentants d'institutions publiques



## Une approche journalistique à améliorer

- **Accès à l'information :** Il existe une réelle difficulté pour les journalistes, ainsi que pour les observatoires existants (ONM, des médias...), pour accéder aux informations. Soit elles n'existent pas (absence de chiffres,...), soit les organismes (publics ou associatifs) rechignent à les transmettre. Cela peut être dû à un manque de transparence, ou à une volonté de protéger des informations confidentielles, notamment sur l'identité des personnes concernées. Or la diffusion d'informations fouillées et vérifiées est nécessaire à tout travail journalistique sérieux, approfondi et qui souhaite faire entendre les enjeux réels liés aux questions migratoires. D'autre part, la promotion d'une approche inclusive est cruciale pour permettre un accès facilité à l'information aux personnes concernées
- **Type d'approche et compétences journalistiques :** Les participants ont constaté une approche superficielle de la part des journalistes, une transmission des informations générales sans choix d'angle particulier, ou parfois sécuritaire, discriminatoire et victimisant, ainsi que des défaillances dans le processus d'approfondissement et de vérification des données. Le débat a également permis de faire état d'un manque d'éthique et parfois d'une indignité dans la façon de présenter les personnes migrantes. Enfin, les confusions entre les concepts appartenant au lexique de la migration sont fréquentes (traite/trafic, migrant/réfugié par exemple). A côté de cela, certains médias ont adopté ces dernières années de nouvelles approches en termes de : diversification des formats d'information (portraits, web documentaires...) selon la cible et l'objectif envisagés ; élargissement des sujets d'attention dans le

traitement de la question migratoire donnant une image plus complète de ces questions (traite des mineurs tunisiens et traite des femmes migrantes, par exemple); adoption d'outils visant le « mainstreaming » des questions touchant les minorités et les populations vulnérables dans la couverture médiatique. Ces pratiques et évolutions sont à encourager et développer.

- Les médias, publics en particulier, se confrontent à un **manque de moyens** les obligeant à fournir une information « fast-food », sans temps et moyens possibles pour

l'investigation. En outre, les médias indépendants bénéficiant de financements de la part de bailleurs de fond peuvent compter sur des délais plus larges pour mener des enquêtes plus approfondies. Cela entraîne cependant une dépendance aux financements externes.

- **Il n'existe que peu d'experts** des questions migratoires ayant une compréhension des politiques et des lois suffisante en ce domaine pour ensuite mieux approfondir les analyses journalistiques et communiquer une information davantage correcte, diversifiée et non stigmatisante.



## Positionnement des médias communautaires

- Les médias communautaires jouent un **rôle de relais** entre société tunisienne et communautés étrangères. Ils jouissent d'une **confiance**, d'une crédibilité auprès de ces personnes, étant issues de ces mêmes communautés.
- Les médias communautaires couvrent souvent cette thématique en adoptant des formats d'**information brefs et directs**, sans analyse approfondie, et avec une **approche plus réaliste** des vécus des migrants.
- Ils permettent une diffusion en langue française des informations importantes pour les étrangers. Ils souffrent cependant de la **barrière de la langue** qui empêche l'accès aux sources officielles, souvent en langue arabe.



## Initiatives de synergie et de formation

- Bien que certaines initiatives et des bonnes pratiques de **synergie entre médias tunisiens et communautaires existent**, notamment au niveau de la radio et de la presse nationale<sup>2</sup>, cette **collaboration reste faible**. Les médias communautaires sont peu intégrés dans le milieu médiatique tunisien.
- Les initiatives de **renforcement des capacités** au bénéfice des journalistes sont insuffisantes en termes de format (trop didactique et peu pragmatique), et de nombre très réduit des personnes qui en bénéficient. Cela affecte, par conséquent, l'impact du « changement » souhaité ainsi que son appropriation effective et durable de la part des journalistes.

<sup>2</sup> IFM, RTCI, ATP et Shems ont développé des rubriques, programmes en partenariat avec des media communautaires comme RLF ou des associations des migrants.



## Recommandations et pistes d'action

- Nécessité pour les médias **d'étoffer la vision proposée sur les phénomènes migratoires**, en combattant les idées reçues notamment en mettant en lumière les aspects positifs de la migration ou encore les points communs entre personnes migrantes et personnes locales, ainsi que les expériences réussies de cohésion sociale.
- Développer une stratégie de communication / de couverture médiatique de la migration qui soit inclusive, non stigmatisante (en arrêtant d'opposer « expatriés » et « migrants » par exemple), positive par rapport aux personnes étrangères. Il faut pour cela un dialogue national multi-acteurs entre société civile, médias (francophones et arabophones, locaux et « communautaires ») et acteurs publics.
- Importance de viser plusieurs cibles lorsque l'on parle de migration, y compris les personnes peu réceptives. Pour cela, il est possible de varier les formats (web-docs, infographies, illustrations,...)
- Nécessité pour les médias tunisiens d'inclure les personnes migrantes dans leurs programmes, lignes éditoriales etc.
- Développer une plateforme d'information dans plusieurs langues, destinées aux personnes étrangères.
- Les efforts de formation devraient également cibler les youtubeurs, influenceurs, médias jeunes... qui forment aussi l'opinion publique aujourd'hui.
- Sensibiliser les cellules de communication des ministères à la nécessité de viser également les

personnes migrantes dans leurs stratégies, notamment en utilisant plusieurs langues.

- Les rédactions sont des acteurs-clé qui doivent s'engager pour un meilleur traitement journalistique de la migration, en souscrivant par exemple à des chartes éthiques.
- Financer des articles, émissions d'investigation sur la migration par exemple à travers des concours.
- Mettre sur pied un master de recherche professionnel sur la migration à l'IPSI.



*Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe*

Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie

Financé  
par l'Union européenne  
et le Conseil de l'Europe



Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe